



Strasbourg, le **29 SEP. 2017**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous transmettre l'appel à projet 2018 du Contrat de ville de l'Eurométropole. Il vous permettra de proposer votre action à destination des quartiers prioritaires (QPV). Cet appel à projets traduit l'engagement et la volonté commune des signataires du contrat de ville de concentrer les efforts de tous sur les priorités énoncées dans la convention cadre du Contrat de ville pour chaque territoire.

Le guichet commun du Contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg et vos correspondants-es Contrat de ville se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de vos projets.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'informations et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Directrice Départementale Déléguée
de la cohésion sociale du Bas-Rhin

Corinne GAUTHERIN

Le Vice-président
de l'Eurométropole de Strasbourg

Mathieu CAHN